

# Territoires et paysages lacustres, des lacs de plaine aux lacs de montagne

## Résumé des communications

**Jeudi 14 novembre 2019**

Le Bourget-du-Lac

Laboratoire EDYTEM



Le cap des Seselets, Viviers-du-Lac, lac du Bourget, décembre 2016.

## Rappel de l'objectif des journées d'étude

L'objectif de ces journées d'études est de réunir les chercheurs et les chercheuses abordant les lacs sous l'angle des problématiques sociales. Dans une logique d'état de la recherche en sciences humaines et sociales (SHS) sur les lacs, il s'agira de croiser à la fois des regards disciplinaires et des études de cas, afin d'analyser les rapports entretenus par les sociétés avec les lacs, qu'ils soient de plaine, de piémont ou de montagne. De manière transversale, l'objectif est de parvenir à une analyse à la fois fine et globale des enjeux structurant les territoires et les paysages lacustres.

Le projet d'organiser ces journées d'étude est issu d'un constat que nous avons dressé au laboratoire EDYTEM, quand nous avons commencé à nous intéresser d'un point de vue SHS à différents lacs de piémont et de montagne. Alors que les lacs sont fortement abordés par les sciences de l'environnement, notamment en tant qu'écosystème et que réservoir d'archives, peu de recherches sont, à l'inverse, conduites sur les espaces lacustres en SHS.

De fait, les recherches portant sur les lacs en SHS restent, sinon peu nombreuses, du moins très sectorielles, avec des entrées thématiques éclatées rarement mises en regard entre elles. Outre des travaux monographiques anciens, les espaces lacustres ont principalement été appréhendés sous l'angle de leur mise en tourisme, de la construction des représentations sociales et du paysage, ou encore, notamment dans la littérature économique anglophone, à travers leur rôle (vue, proximité, accès) dans la formation des prix immobiliers. Mais à de rares exceptions près, les approches globales de l'objet « lac » restent rares en SHS.

Paradoxalement, et pour le contexte périalpin que nous étudions, les lacs sont aujourd'hui de plus en plus investis par les acteurs de la société civile. Nouveau fer de lance des stratégies de diversification touristique en Savoie, les lacs tendent à (re)devenir des ressources touristiques dans des départements marqués par un demi-siècle de développement des sommets enneigés et des sports d'hiver. Pour autant, ces lacs s'inscrivent dans des bassins de vie dynamiques où les enjeux touristiques et récréatifs entrent en compétition avec des dynamiques démographiques, urbaines et foncières induisant de fortes pressions, sans oublier le volet environnemental, avec des conflits dans la gestion de la ressource lacustre.

L'objectif de ces journées d'étude est donc d'amener les géographes, les juristes, les politistes, les anthropologues, les sociologues, les historien-ne-s, etc. travaillant sur les lacs à se rencontrer et à échanger, qu'il s'agisse de lacs de plaine, de piémont ou de montagne, afin de dégager des questionnements transversaux pertinents autour de l'objet de recherche « lac ».

## Comité d'organisation :

Matthieu Barril, doctorant (EDYTEM-USMB) ; Yoann Baulaz, doctorant (EDYTEM-CARTEL-USMB) ; Ana Brancelj, doctorante (EDYTEM-USMB) ; Alice Nikolli, doctorante (EDYTEM-USMB) ; Mélanie Duval, chargée de recherche (EDYTEM-CNRS) ; Christophe Gauchon, professeur des universités (EDYTEM-USMB).

## 9h30 | Conférence introductive

### « Paysages et usages des lacs alpins »

Christophe GAUCHON | EDYTEM - Université Savoie Mont Blanc

En mobilisant des corpus cartographiques (cartes et cadastres anciens) et iconographiques (tableaux et carters postales), cette conférence proposera un panorama des activités variées qui se sont déployées au fil des siècles autour des lacs alpins. L'évolution des usages permet de comprendre les valeurs qui ont été successivement associées aux lacs et les transformations de leur environnement paysager. La question du lien parfois complexe entre lacs naturels et lacs artificiels ne sera pas occultée et donnera la clé de la compréhension de ces paysages de montagne.

#### À propos de l'auteur :

**Christophe Gauchon** est professeur de géographie à l'Université Savoie Mont Blanc, laboratoire EDYTEM. Ses travaux portent sur la géographie des montagnes et du monde souterrain, envisagés sous l'angle du tourisme et des patrimoines. Dans ce cadre, il s'est intéressé récemment aux enjeux paysagers et touristiques liés aux lacs alpins.

---

## 10h-12h30 | Axe 1. Lacs, paysages lacustres, bassins lacustres

Animation de session : Yves Perrette et Camille Girault (EDYTEM)

### « Les paysages lacustres du piedmont des Pyrénées : des lacs miroir et archive d'un territoire »

Victor ARRICAU et Emmanuel CHAPRON | GEODE - Université Toulouse Jean Jaurès

Les lacs de Barbazan et de Loures-Barousse sont localisés à l'est du département des Hautes-Pyrénées, au sein de la région Occitanie. Ils sont situés au piedmont des Pyrénées à 451 mètres d'altitude pour Barbazan et 437 mètres pour le site de Loures-Barousse. Ces deux lacs se situent à proximité du lit majeur de la Garonne, ce qui fait la spécificité de ce secteur. Barbazan se situe sur des terrasses glacio-lacustres en rive droite et Loures-Barousse sur des terrasses fluvio-lacustres en rive gauche. Ces lacs de vallée montagneuse sont gérés par deux petites communes rurales, la commune de Barbazan et celle de Loures-Barousse. Ces deux territoires se trouvent dans la vallée de la Garonne formée lors de la dernière glaciation suite au comblement progressif du paléo-lac de la Garonne dont le lac de Barbazan est l'unique vestige.

Ces deux systèmes lacustres nous permettent de voir comment l'objet « lac » fait transparaître les pressions qu'exercent sur lui les actants. Le paysage, ici lacustre, est la résultante des interactions entre individus et territoire majoritairement exprimées par le regard. Nonobstant, il faut dépasser le seul acte de regarder un territoire puisqu'il ne peut s'offrir entier en un seul point de vue et ce à cause de son relief ou de sa végétation

par exemple. Ce jeu de visible et d'invisible intrinsèquement lié à la notion de paysage se manifeste au sein de nos systèmes lacustres.

En effet, la présence de blocs de béton sur les berges du lac de Barbazan témoignant de la volonté de transformer le lac en piscine naturelle montre la pression anthropique exercée sur ce lieu afin de pallier la décroissance économique d'après-guerre due à la fin de l'activité thermale de la ville, dont le bâtiment de 1901 est aujourd'hui protégé par la ville. Cet essor du thermalisme à Barbazan a été rendu possible, entre autres grâce à la gare ferroviaire de la commune limitrophe de Loures-Barousse.

Le lac de Loures-Barousse quant à lui date de la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Il fut créé suite à l'exploitation des granulats commencée en 1993 qui a modifié le lit de la Garonne. Le faciès atypique du fond du lac en coup de griffe montre les travaux d'extraction effectués lors de l'activité de la gravière. L'emplacement de cette gravière est dû aux fluctuations et aux déplacements de la Garonne dans son lit entraînant le dépôt de matériel fluvial. De plus, ce site soumis au risque de crue, comme en 2013, lui permet d'être une archive environnementale riche qui traduit l'évolution du paysage. Les limons déversés par la crue sur le parc ont été rassemblés sous forme d'un monticule au sud-est du lac. Une partie des limons a cependant été mis dans le lac et semble avoir modifié l'équilibre de cet écosystème artificiel. Enfin, c'est à partir des années 2000 que des aménagements ont été construits autour de ce lac artificiel afin de dynamiser l'économie locale. Ce site récréatif est fréquenté pour la pêche que l'on pratique dans le lac et pour le centre d'accrobranche qui attire des groupes scolaires.

L'étude de ces deux systèmes lacustres antinomiques met en exergue deux des fonctions d'un lac : tout d'abord la fonction d'archive avec la possibilité des approches géohistoriques ; et ensuite la fonction du paysage comme miroir de la société et de ses évolutions récentes. Ce secteur des Pyrénées se caractérise par ailleurs par une histoire et une évolution semblable à celle des vallées et du piedmont alpin français.

#### À propos des auteurs :

**Victor Arricau** est étudiant en Master 1 Géographie des changements Environnementaux et Paysagers (GEP) de l'Université Toulouse Jean Jaurès et actuellement stagiaire au laboratoire GEODE (Géographie de l'Environnement) il développe des approches géohistoriques et topo-bathymétriques de systèmes lacustres naturels et artificiels français.

**Emmanuel Chapron** est sédimentologue spécialisé sur l'étude des archives lacustres et des changements environnementaux en domaine montagnard. Aujourd'hui Professeur des Universités en géographie physique, il est membre du laboratoire GEODE et directeur du master GEP de l'Université de Toulouse Jean Jaurès depuis 2016.



#### « Les lacs italiens : fonctions anthropiques et droit comparé »

**Stefano FANETTI, Giuseppe MUTI, Ezio VACCARI | Università dell'Insubria**

La contribution interdisciplinaire, croisant géographie et droit, propose un schéma d'analyse des bassins lacustres du point de vue de leur origine (naturelle, anthropique), des principales fonctions sociales réalisées ou prévues et des réglementations légales, tant générales que spécifiques, nationales et internationales, qui régissent l'organisation et l'aménagement du territoire et qui contrôlent par là leurs différentes fonctions.

A partir du cas italien, le schéma d'analyse : 1) se concentre sur la combinaison de l'origine et de la fonction, en distinguant notamment les bassins artificiels destinés à des fonctions publiques spécifiques (eau et énergie) et les bassins naturels historiquement exploités pour des fonctions variées (économiques, politiques, résidentielles et socio-culturelles), en sachant que ces fonctions peuvent être contradictoires ou incompatibles et déclencher des « choix tragiques » (Calabrese et Bobbitt, 2006). 2) Intègre les données juridiques et politiques (en lecture diachronique) qui vérifient et évaluent les projets et les objectifs, les pratiques généralisées d'organisation et planification, les problèmes et les conflits dans une perspective comparative internationale. 3) Approfondit certains cas emblématiques italiens, dont : les bassins siciliens et la présence mafieuse ; la tragédie du Vajont (1962) ; la régénération du lac Orta ; la gestion des grands lacs périalpins (lac de Garde, lac de Côme et lac Majeur).

#### Références :

Bertoni R., *I laghi, origine, funzionamento e conservazione*, Istituto studio ecosistemi, CNR, 1997.

Calabresi G, Bobbit R., *Scelte tragiche*, Giuffrè, 1986

Desio A., *Geologia applicata all'ingegneria*, Hoepli, 1973.

Muti G., «Le conflittualità indotte dalla funzione turistica in un bacino lacuale: il caso del lago di Como», in AA. VV. *Memorie Geografiche, Nuova Serie*, 13, «Oltre la globalizzazione. Conflitti/Conflicts», Società di Studi Geografici, Firenze, 2015.

Touchart L., *Les lacs, origine et morphologie*, L'Harmattan, Paris, 2000

#### À propos des auteurs :

**Giuseppe Muti** est chercheur confirmé en Géographie à l'Université de l'Insubria, Département de sciences théoriques et appliquées (DiSTA). Docteur en Géographie à l'Université de Paris I «Panthéon-Sorbonne», s'occupe principalement de tourisme lacustre et d'études géopolitiques sur les mafias.

**Stefano Fanetti** est Chercheur boursier en droit comparé à l'Université de l'Insubria, Département de droit, économie et culture (DiDEC). Docteur en Droit comparé à l'Université de l'Insubria, il est un avocat expert en droit de l'environnement, comparaison juridique, politique locale et migration.

**Ezio Vaccari** est professeur en Histoire de Sciences et des Techniques et directeur du Centre de recherche sur l'Histoire de la Montagne, la Culture Matérielle et les Sciences de la Terre à l'Université de l'Insubria, Département de sciences théoriques et appliquées (DiSTA). Il s'intéresse principalement à l'histoire de la géologie dans les Alpes, Préalpes et Apennins.



### « Qu'est-ce qu'un grand lac périalpin ? Au croisement de la géographie et du droit, essai de définition au prisme de l'accès public aux lacs domaniaux (France, Suisse, Italie) »

Alice NIKOLLI | EDYTEM - Université Savoie Mont Blanc / ENS de Lyon

Tous les grands lacs périalpins appartiennent au domaine public, malgré des nuances possibles d'un système juridique à un autre. Ce statut domanial est un héritage historique qui tient le plus souvent à leur caractère de voie navigable et qui assure en théorie le libre accès de tout un chacun au plan d'eau, pour des usages divers

et notamment pour les pratiques récréatives et touristiques. À partir d'une recherche doctorale qui a permis de documenter les cas français, italien ainsi que plusieurs cantons suisses (Vaud, Valais, Genève, Tessin), la communication propose de croiser statut juridique des lacs domaniaux et analyses géographiques relatives à leurs usages et à l'accessibilité empirique de leurs rives.

La communication montre que le droit domanial a construit l'objet « lac » selon une délimitation spatiale très restrictive, qui ne comprend que le plan d'eau (jusqu'à la limite des plus hautes eaux), bien qu'il puisse parfois s'étendre à une partie de la rive, quand des servitudes de passage sont prévues. Mais cette emprise spatiale s'est encore rétractée entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle, du fait de l'urbanisation-privatisation des rives et de la désuétude progressive des usages justifiant l'existence des servitudes de passage (halage notamment). Dans un contexte actuel où la demande sociale de lac est forte mais s'avère souvent difficile à satisfaire du fait de la privatisation des rives, cette construction juridique de l'objet lac pose question. Car si le modèle de la domanialité publique assure en théorie des garanties solides (inaliénabilité, imprescriptibilité, libre accès), cette délimitation spatiale très restrictive fait le jeu des acteurs qui ont intérêt au maintien du modèle privatif d'appropriation des rives et empêche le statut domanial d'être réellement efficient en matière d'accès aux grands lacs périalpins. Le partage difficile de ces espaces lacustres au sein de la société interroge ainsi leur caractère de bien commun et le rôle que le régime de la domanialité publique peut assurer en la matière.

#### **À propos de l'auteur :**

**Alice Nikolli** a réalisé sa thèse de géographie au laboratoire EDYTEM (soutenance fin octobre 2019), sur l'accès aux rives des lacs périalpins (Annecy, Bourget, Léman, Côme) et sur le problème public que la situation de privatisation d'une partie de ces littoraux lacustres alimente. Ses travaux s'intéressent en particulier aux rapports de force à l'œuvre dans l'appropriation des espaces socialement valorisés. Elle est actuellement ATER à l'ENS de Lyon.



### **« Les paysages hydroélectriques de montagne – Redéfinition du “bassin lacustre” par une approche paysagère des lacs-réservoirs des Alpes françaises »**

**Matthieu BARRIL | EDYTEM - Université Savoie Mont Blanc**

Les lacs-réservoirs (ou lacs de barrages hydroélectriques) d'altitude sont une des figures paysagères majeures du paysage hydroélectrique de montagne, avec le barrage qui en est indissociable (Rodriguez et Hirtz, 2014). Ce sont les marqueurs paysagers les plus notables de la relation entre la production d'énergie et les éléments « naturels » d'un territoire, qui marquent la naissance d'un paysage de l'énergie (Brühne *et al.*, 2015), ni naturel, ni culturel, mais hybride (Carré et Davasse, 2010). Si l'énergie constitue aujourd'hui un des principaux moteur de transformation des paysages (Nadaï et Horst, 2010), ces lacs artificiels peuvent paradoxalement renforcer le caractère « naturel » de ces paysages et faire oublier le caractère anthropique des paysages hydroélectriques, si bien qu'ils deviendraient progressivement une part des paysages alpins traditionnels (Briffaud, 2014 ; Rodriguez et Hirtz, 2014).

Le but de cette communication est de définir par une approche paysagère et sociale ce qu'est le bassin

lacustre d'un lac-réservoir de montagne. Est-il défini par la zone de visibilité dudit lac ? Est-il assimilable au « paysage hydroélectrique » (qui reste encore à définir) dont il est la figure paysagère principale ? *Quid* des paysages hydroélectriques comprenant plusieurs lacs-réservoirs ? Ces bassins peuvent-ils être définis à plusieurs échelles selon la zone d'influence touristique et politique du lac ?

Par la caractérisation des paysages hydroélectriques et de leur évolution depuis la mise en eau des lacs-réservoirs, par l'évaluation de la place de ces lacs dans la mise en tourisme du territoire et de la façon dont ils impactent les activités qui prennent place dans ces paysages, ainsi que par l'analyse des perceptions associées à ces lacs-réservoirs, à l'aide de multiples méthodes (enquêtes, analyses de discours, de documents publicitaires, de cartes postales, ...), l'idée est de définir ce qu'est le bassin lacustre des lacs-réservoirs de montagne, leur zone d'influence, et la façon dont ils co-évoluent avec le territoire.

### Références :

Briffaud S. (2014), « Le paysage à l'épreuve de la transition énergétique - Introduction au dossier thématique », *Projets de paysage*, n°10, 8 p.

Brühne T., Tempel M. et Deshaies M. (2015), « Les paysages postmodernes de l'énergie en Rhénanie-Palatinat », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 55, n°1-2.

Carré J. et Davasse B. (2010), « Paysage, évolutions paysagères et stratégies d'action en territoire montagnard. Les cas comparés des hautes vallées du Gave de Pau et du Vicdessos (Pyrénées centrales) », 135<sup>e</sup> congrès du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS).

Nadaï A. et Horst D. van der (2010), « Introduction: Landscapes of Energies », *Landscape Research*, vol. 35, n°2, pp. 143-155.

Rodriguez J.-F. et Hirtz S. (2014), « Paysages de l'hydroélectricité, tourisme et protection de la nature en haute montagne : le Valais suisse », *Projets de paysage*, n°10.

### À propos de l'auteur :

Après une licence en sciences de la terre axé sur les milieux de montagne, **Matthieu Barril** s'est orienté vers un master « Géographie et Montagne », à l'interface entre géographie physique et SHS. Il réalise actuellement un doctorat en géographie de l'environnement au laboratoire EDYTEM. Par une approche paysagère et sociale, il cherche à comprendre comment les territoires de montagne ont évolué et se sont adaptés à l'implantation des grands aménagements hydroélectriques, et quelle place ont aujourd'hui ces aménagements dans l'organisation du territoire.



## « Représentations et croyances relatives aux espaces lacustres savoyards de l'Antiquité à nos jours »

Sébastien NIELOUD-MULLER | Sorbonne Université - UMR 8167 « Orient et Méditerranée »

L'objectif de cette communication est d'analyser les rapports entre les sociétés humaines et les espaces singuliers que sont les lacs de Savoie. À partir de l'étude des sources documentaires, nous restituerons l'évolution des représentations, des croyances et des pratiques relatives à ces espaces au cours du temps.

Pour l'Antiquité, les données archéologiques témoignent de pratiques culturelles attestant de la présence de divinités dans l'environnement lacustre. Au Moyen-Âge, les récits de villes englouties à la suite d'une punition divine – influencés par une relecture chrétienne des *Métamorphoses* d'Ovide – sont largement répandus au sein des territoires savoyards. Dans le contexte humaniste de la Renaissance à la cour de la Maison de Savoie, l'influence des auteurs antiques est à l'origine de descriptions de *mirabilia* lacustres (vestiges immergés, lacs sans fonds, îles flottantes, etc.). À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, dans le contexte du Romantisme et du « désir de rivage », les lacs deviennent d'importantes destinations touristiques. Les pratiques initiales centrées sur la contemplation des paysages lacustres évoluent vers des pratiques sportives et de loisirs. Le lac devient progressivement un espace désenchanté et utilitaire. À l'heure actuelle, les espaces lacustres savoyards sont l'objet de nombreuses réflexions – entre protection, valorisation et patrimonialisation – qui témoignent d'un nouveau rapport des sociétés à l'environnement et d'une nouvelle forme de « sacralisation » de la nature.

#### À propos de l'auteur :

**Sébastien Nieloud-Muller** est doctorant en archéologie (soutenance prévue fin 2019) et ATER en archéogéographie à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université. Ses travaux de recherches portent principalement sur les interactions sociétés/environnements avec un intérêt particulier pour les espaces lacustres. Il étudie plus spécifiquement les lacs en tant que lieux de culte dans le monde romain et traite des questions de représentations des espaces lacustres de l'Antiquité à nos jours. Il a par ailleurs dirigé des opérations archéologiques pendant cinq années consécutives (2011-2015) sur un site romain immergé dans les eaux du lac du Bourget.

---

## 13h30-16h | Axe 2. Ressources, usages et protection des lacs

Animation de session : Jérôme Poulenard et Pierre Sabatier (EDYTEM)

### « Les bassins lacustres en France et au Brésil : un regard général sur l'environnement et la pression foncière »

Vanessa MOURA DE LACERDA TEIXEIRA | Université Jean Moulin Lyon 3

L'urbanisation concentrée le long du littoral autour des bassins lacustres met en cause la planification de l'espace selon les activités économiques y existantes. Cette communication nous permettra de comprendre deux regards croisés sur des territoires lacustres, en France et au Brésil. D'un côté, la Camargue, territoire agricole et des activités d'écotourisme, où les relations entre espace, société et nature révèlent des problématiques socio-spatiales. Ce territoire reste vulnérable, même si l'occupation du sol est de faible densité. D'un autre côté, autour d'une lagune au Brésil l'urbanisation est plus importante avec une plus forte densité urbaine. Les dynamiques spatiales, en fonction de la pression du foncier et des activités économiques, sont à la fois différentes et similaires qu'en Camargue.

Les définitions « lac » et « bassin lacustre » peuvent être mises en discussion. La différence sera plutôt travaillée dans le sens de la formation des étangs : en Camargue trois étangs forment le système hydrographique alors

que dans la lagune au Brésil la liaison mer-lagune par un canal permettent la pérennisation de ce « lac ». Néanmoins l'utilisation du terme « lac » dans les deux cas ne semble pas appropriée. On préfère utiliser le terme « bassin lacustre » du fait de la présence d'un système de lagunes ou étangs, de canaux de liaison mer-lagunes, des eaux pluviales et des rivières. Les différences seront établies à travers le fonctionnement du système lagunaire des deux territoires.

En Camargue la pression de l'urbanisation sur le milieu naturel est faible en raison de l'absence d'espaces urbanisés et de zones potentiellement constructibles car la majeure partie du territoire se situe sur des zones inondables, naturelles et agricoles. Toutefois de multiples pressions sont dues à la gestion de l'eau douce pour les espaces agricoles, et de l'eau salée pour le maintien des marais salants. Dans la lagune Araruama on observe une forte urbanisation destinée à une population saisonnière autour de son bassin lacustre. Certaines activités agricoles et salinières ont été abandonnées du fait de l'arrivée du tourisme.

Ainsi, à travers ces deux territoires distincts en termes culturels, spatiaux, économiques, mais similaires en termes de leur appropriation par l'homme, nous pouvons établir un discours sur l'attractivité des territoires sous le plan foncier. Quelles sont les dynamiques démographiques, urbaines et foncières qui affectent ces deux bassins lacustres et comment les aspects économiques qui les différencient peuvent représenter des appropriations spatiales similaires ? Est-ce que le fait d'avoir une faible densité d'occupation urbaine en Camargue révèle une moindre pression environnementale, par rapport à la région brésilienne où la pression foncière met en danger la protection de l'environnement ? Ces questions nous permettront de comprendre les problématiques socio-spatiales et les rapports entretenus avec les bassins lacustres.

#### **À propos de l'auteur :**

**Vanessa Moura de Lacerda Teixeira** est docteure en Géographie et Aménagement de l'Université Jean Moulin Lyon 3. Elle a exercé plusieurs activités de recherche pendant son parcours doctoral entre l'Université Jean Moulin Lyon 3, l'Université de São Paulo, l'UNESP et l'Université Fédérale Fluminense à Rio de Janeiro. Elle exerce actuellement des activités d'enseignement en tant que professionnelle libérale dans des écoles privés et participe à des colloques, séminaires, etc.



#### **« Analyse rétrospective des socio-écosystèmes du lac Léman et du lac Saint-Pierre (Québec) à l'épreuve des pollutions »**

**Yoann BAULAZ | EDYTEM / CARTEL - Université Savoie Mont Blanc**

**Ann LÉVESQUE et Jérôme DUPRAS | Université du Québec en Outaouais**

Les ressources fournies par les grands lacs sont associées au fonctionnement des sociétés humaines qui se développent sur leurs pourtours. Ces ressources sont très dépendantes de l'état de l'écosystème lacustre, notamment de sa qualité d'eau, état lui-même piloté essentiellement par les flux de matières, notamment de polluants et de nutriments, issues de son bassin versant (BV) (Carpenter and Cottingham 1997). Depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, période à partir de laquelle les flux transférés aux lacs depuis leurs BV se sont accrus et diversifiés sous l'effet du développement urbain, agricole et industriel, divers processus de dégradation se

sont succédés et généralisés (Vörösmarty et al. 2004). Les efforts de gestion des pollutions entrepris à partir des années 1960-1970 sur les BV des grands lacs des pays développés ont abouti à maîtriser l'essentiel de ces pressions locales et à quelques succès spectaculaires, notamment en termes de lutte contre l'eutrophisation (Thomas et al. 1996).

La situation change à partir des années 1990-2000, avec l'émergence de nouveaux types de menaces, représentées par des cocktails de polluants souvent d'origine diffuse et agissant à basses concentrations (surcharge en éléments nutritifs, résidus médicamenteux, pesticides toxiques et persistants, particules en suspension), associés à l'intensification de pratiques agricoles, des flux de micro-plastiques, des changements d'occupation du sol et à des modifications d'écosystèmes dus au changement climatique et/ou à des espèces invasives (Hudon and Carignan 2008, Reignier et al. 2015). Ces polluants et perturbations, à très forte variabilité spatiale et temporelle, sont difficiles, coûteux, voire impossibles à contrôler par des développements purement technologiques. Un contrôle à la source *via* une régulation plus approfondie de certaines activités humaines sur le lac ou le BV est, à terme, indispensable.

En conséquence, les diagnostics d'impact et d'état des grands lacs doivent évoluer et tendre à combiner caractérisations écologiques des relations lacs-BV avec celle des usages et des composantes sociales et institutionnelles liées. Il s'agit donc de s'intéresser aux interactions entre composantes physiques, écologiques et socio-économiques du système à gérer, afin de mieux identifier les nouveaux enjeux de gestion.

Notre recherche s'inscrit dans ce contexte scientifique et opérationnel. En se basant sur un concept intégrateur actuel, celui de système socio-écologique (SSE), l'ambition est de comparer les trajectoires historiques de lutte contre les pollutions de deux grands lacs. Cette comparaison vise à identifier les variables et composantes biophysiques, socio-économiques et de gouvernance des SSE qui ont été impliquées d'une part dans 1/ la chaîne causale qui a conduit à la dégradation des lacs et de leurs usages et d'autre part, 2/ la construction de la réponse sociétale et la mise en place d'actions de lutte contre ces pollutions.

Deux grands lacs, situés dans des contextes différents et sujets à différents types de pollutions ont été choisis pour mener à bien cette comparaison : le lac Léman, un grand lac pré-alpin à la frontière entre la France et la Suisse, a subi au cours du XX<sup>e</sup> siècle une pollution majeure d'origine ponctuelle qui a conduit à l'eutrophisation du plan d'eau ; et le lac Saint-Pierre, situé sur le fleuve Saint-Laurent au Canada (Québec) dont la problématique majeure consiste à lutter contre des pollutions diffuses liées aux intenses activités agricoles présents dans son immense BV. Ces pollutions ont généré, dans un cas comme dans l'autre, des impacts forts sur les activités humaines qui ont conduit à la nécessité de mettre en place un contrôle des pollutions. Nous faisons l'hypothèse que l'analyse comparée des trajectoires de lutte contre les pollutions diffuses et ponctuelles de ces deux grands lacs nous permettra d'identifier les facteurs clés et processus communs qui conduisent à une dégradation de l'écosystème lacustre et de ses usages, mais aussi de faire émerger les spécificités propres à chacun de ces deux SSE, qui génèrent des blocages et des faiblesses ou au contraire des atouts pour la gouvernance des grands lacs. Ces informations pourront aider à construire un diagnostic d'ensemble des problèmes de pollution et à développer une meilleure compréhension des relations entre les systèmes lacustres, leurs BV et la société afin d'aider au dialogue pour la gestion durable et intégrée des écosystèmes lacustres.

## Références :

- Carpenter, S. R., and K. L. Cottingham. 1997. Resilience and restoration of lakes. *Ecology and Society* 1(1):1–16.
- Hudon, C., and R. Carignan. 2008. Cumulative impacts of hydrology and human activities on water quality in the St. Lawrence River (Lake Saint-Pierre, Quebec, Canada). *Canadian Journal of Fisheries and Aquatic Sciences* 65(6):1165–1180.
- Reignier, D., L. Navarro, S. Stroffek, J.-C. Reymond, G. Beaujeu, G. Paolini, J. M. Dorioz, D. Trévisan, F. Pezet, C. Girel, E. Naffrechoux, J.-L. Bescombes, C. Bourg, N. Chèvre, D. Ortelli, M. Lafforgue, A. Gaudard, and L. Felipe de Alencastro. 2015. Chapitre 3: Qualité des eaux. *Le tour des grands lacs alpins naturels en 80 questions*.
- Thomas, R., M. Meybeck, and A. Beim. 1996. chapter 7- Lakes. Pages 1–46 *Water quality assesments - A giude to use Biota, Sediments and water in Environmental Monitoring*.
- Vörösmarty, C., D. Lettenmaier, C. Leveque, M. Meybeck, C. Pahl-Wostl, J. Alcamo, W. Cosgrove, H. Grassl, H. Hoff, P. Kabat, F. Lansigan, R. Lawford, and R. Naiman. 2004. Humans transforming the global water system. *Eos* 85(48):1–6.

## À propos des auteur-es :

**Yoann Baulaz** est doctorant en dernière année de thèse de géographie (soutenance en janvier 2020) à l'Université Savoie Mont Blanc, au sein des UMR CARTEL (INRA) et EDYTEM (CNRS). Il est spécialisé dans l'étude des interactions homme-nature et dans l'utilisation des concepts interdisciplinaires : modélisation, évaluation et trajectoires d'évolution des territoires lacustres, littoraux et marins soumis aux pressions anthropiques.

**Ann Lévesque** est doctorante à l'Université du Québec en Outaouais, au sein de l'Institut des Sciences de la Forêt tempérée. Elle s'intéresse à l'analyse des socio-écosystèmes, à l'économie écologique et à la gouvernance environnementale.

**Jérôme Dupras** est professeur au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais, chercheur à l'Institut des Sciences de la Forêt tempérée et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique. Il s'intéresse à la gouvernance et à l'aménagement du territoire, aux contributions de la biodiversité et des écosystèmes au bien-être humain et à l'évaluation économique des services écosystémiques.



## « Renaturation des espaces lacustres et spécialisation spatiale : nouvelles appropriations du territoire »

Nicolas MESSIEUX | Géographe, chercheur indépendant

Le « bord du lac » est un espace important dans les communes jouxtant le Lac Léman. C'est un endroit de loisirs, promenade, sport, observation de la nature et d'interaction avec les animaux. Ces usages diversifiés du territoire impliquent également des aménagements variés du bord et des berges. Nous abordons ici les changements en relation avec les « renaturation » lacustres. Nous nous sommes intéressés à Morges (Canton de Vaud, Suisse), centre d'une petite agglomération assez verte, à 10 km à l'ouest de Lausanne. Nous retiendrons l'embouchure du Boiron de Morges à l'ouest et celle de la Venoge à l'est comme limites du terrain que nous considérons.

Depuis 10-15 ans, existe une véritable volonté de « renaturer » des espaces. Le terme fait penser en premier

aux renaturations de rivières, ce qui a été fait sur plusieurs d'entre elles. Ces renaturations visent à redonner une dynamique « naturelle » aux cours d'eau et à reconstituer des milieux pour la faune et la flore, ce qui peut passer par la « construction » de nouveaux lits, de deltas ou d'îlots artificiels ou de plateformes *offshore* pour la nidification d'oiseaux. Ces aménagements se font aussi pour attirer les migrateurs qui passent par le nord du Léman ou à les inciter à rester plus longtemps. Ils se doublent de l'installation de restrictions (barrières, panneaux d'interdiction) et d'informations (panneaux). La renaturation se fait aussi par des aspects plus subtils. Ainsi, le nourrissage des oiseaux d'eau a été récemment « interdit » à Morges, notamment dans ses ports. L'interdiction existait en fait déjà mais n'a longtemps pas été appliquée. Mais le « nourrissage des canards » est une activité patrimoniale ancienne pratiquée par les enfants et les familles. L'interdiction s'est faite comme solution à une « pullulation » de rats (liée à des hivers doux et à un sur-nourrissage par les déchets d'une boulangerie) qui a conduit à la pose de panneaux demandant de ne pas nourrir. Ceux-ci expliquent que les canards sont « des animaux sauvages » qui se débrouillent seuls, que le pain est mauvais pour eux et... que la loi interdit le nourrissage. La réduction du nourrissage vise à un « ré-ensauvagement » des oiseaux d'eau, par une nourriture « naturelle » et une indépendance vis-à-vis de l'homme. Les oiseaux d'eau ont effectivement déserté ces zones, ce qui a changé radicalement les usages et l'apparence des lieux.

Les espaces renaturés sont donc redéfinis, transformés et soustraits aux usages traditionnels. Au travers de ces nouveaux espaces et des nouveaux « accès restreints », on assiste à un net renforcement du pouvoir local des protecteurs de la nature. Les espaces lacustres et les rivières, de par leur richesse en espèces, sont en effet des endroits stratégiques pour les protecteurs. Les conflits d'usages liés aux renaturations sont relativement faibles et les contestations sont rares. Seul le nourrissage des oiseaux d'eau pose des problèmes, au travers des personnes qui continuent le nourrissage ou le font ailleurs.

#### À propos de l'auteur :

**Nicolas Messieux** est géographe et chercheur indépendant. Son domaine principal de recherche est la relation des hommes avec la nature proche et ordinaire, et plus particulièrement les modalités de protection de, contre, et par la nature. Son approche est géographique et privilégie l'approche culturelle, les entretiens ethnographiques semi-directifs et l'observation sur le terrain.



### **« Le Lac Titicaca : un patrimoine écologique, historique et touristique. Regard anthropologique sur les inégalités socio-environnementales d'une ressource lacustre d'exception »**

Jordie Blanc Ansari | IHEAL-CREDA - Université Sorbonne Nouvelle Paris 3

Cet exposé présente une enquête de terrain réalisée autour du Lac Titicaca de 2017 à 2019 portant sur les enjeux socio-environnementaux. Il s'agit du plus haut lac d'eau douce du monde, navigable, situé à 3 812 mètres d'altitude. Frontalier entre le Pérou et la Bolivie, le lac est à la fois une ressource pour l'alimentation en eau, un haut lieu d'attraction touristique et un patrimoine naturel et culturel d'exception. En effet, le lac est le berceau des cultures inca et tiwanaku. Il représente ainsi une richesse archéologique à la fois subaquatique et terrestre. Les usagers du lac sont principalement les riverains, les pêcheurs et les agences touristiques.

Cependant, le lac subit une très forte pollution. La mauvaise qualité de la ressource a des conséquences sur les espèces aquatiques mais aussi sur les habitants. Nous verrons notamment que l'accès à l'eau est inégal pour certains habitants, notamment les acteurs périphériques souvent marginalisés et en situation économique instable. De plus, les activités de préservation de la ressource lacustre se heurtent bien souvent aux décisions des acteurs territoriaux. Dans quelle mesure les différents acteurs (société civile, politiques publiques, coopérations internationales) luttent contre la pollution du lac et cherchent à réduire les inégalités socio-environnementales ?

Dans un premier temps, il s'agira de présenter les enjeux écologiques et les différents projets de développement mis en place autour du lac. Nous exposerons les résultats des expertises scientifiques réalisées sur le lac mineur, principalement celles menées par l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Université Mayor de San Andres (UMSA). Ces études dénoncent les risques écologiques engendrés par l'exploitation minière (légale et illégale), les eaux usées déversées par les complexes touristiques ainsi que les déchets industriels, pharmaceutiques et organiques drainés par la rivière Katari qui se jette dans le lac mineur. En 2016, le Ministère de l'environnement et de l'eau (MMAYA) a reçu un financement de la part de la Banque Interaméricaine de Développement et l'Union Européenne afin d'installer un système de traitement des eaux usées de la ville d'El Alto. Jusqu'à ce jour, les résidus de la ville circulent dans la rivière Seco, Seqe puis Katari avant de rejoindre le lac Titicaca.

Dans ce contexte, comment les acteurs locaux agissent et pensent le lac ? Nous tenterons de voir la façon dont les mythes, les croyances et les rituels permettent de rationaliser les problématiques environnementales. Comment les communautés locales (insulaires et riveraines du lac) mobilisent les savoirs locaux pour agir sur le désordre écologique à l'heure du changement climatique ? Les acteurs perçoivent l'eau du lac à la fois comme une ressource polluée mais également comme une entité sacrée. Nous chercherons à voir les mesures institutionnelles qui tendent à protéger les écosystèmes et la façon dont sont appropriées les expertises scientifiques par les communautés indigènes. Comment faire dialoguer les savoirs locaux et les savoirs scientifiques ? L'équipe de biologistes et de géographes de l'IRD et de l'UMSA ont justement créé une plate-forme numérique interactive pour échanger les connaissances.

Le contexte et l'histoire du lac offrent une multitude de pistes d'analyse tant sur la dimension sociale, politique que sur le rapport entre l'homme et la nature. Cette communication cherche à penser l'objet « lac » à partir de l'anthropologie. Elle propose donc d'analyser la construction du rapport à la ressource lacustre à partir des représentations sociales et de la gestion environnementale.

#### **À propos de l'auteur :**

**Jordie Blanc Ansari** est doctorante en anthropologie sous la direction de Franck Poupeau. Elle travaille en Bolivie sur les savoirs autochtones, la conceptualisation des savoirs dans la sphère politique et la gestion environnementale. Son étude porte principalement sur deux terrains d'enquêtes : le lac Titicaca et le Parc National Madidi en Amazonie. Elle utilise une méthode d'enquête participative par l'image en organisant des ateliers audiovisuels avec les acteurs locaux.



## « Ô droit ! Suspend ton vol ! La protection des rives des lacs de montagne de la théorie juridique à la pratique »

Sabine Marie MOULIN | Université Savoie Mont Blanc

Pour préserver l'état naturel des lacs de montagne, la protection juridique de leurs rives a été prévue pour la première fois par la directive d'aménagement national relative à la protection et à l'aménagement de la montagne approuvée par le décret du 22 novembre 1977. Critiquées lors de l'adoption de la loi du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, les règles de protection de la directive ont été précisées et assouplies à plusieurs reprises pour tenir compte de la diversité des « enjeux de la préservation de l'environnement et des pressions pour des aménagements ». C'est ainsi que les documents d'urbanisme permettent désormais d'exclure certains plans d'eau du champ d'application de la protection des rives des lacs de montagne ou d'autoriser des constructions et aménagements dans certains secteurs délimités.

Nous souhaitons donc questionner l'application des dispositions d'urbanisme de protection des rives des lacs et plans d'eau d'un point de vue tant théorique que pratique en examinant notamment la mise en œuvre de ces règles à différentes échelles spatiales.

À cette fin nous avons choisi d'examiner la traduction réglementaire de la protection du Lac de Rabuons et des lacs de Clapières, situés dans le parc national du Mercantour, seuls lacs identifiés comme espaces paysages et milieux les plus remarquables par une directive territoriale d'aménagement. Par ailleurs, nous analyserons les demandes de dérogations soumises à la commission départementale de la nature des sites et des paysages de l'Isère au cours des dix dernières années, ainsi que les schémas de cohérences territoriales et des plans locaux d'urbanisme Isérois situés sur des territoires de montagne.

Nous souhaitons au final vérifier l'efficacité du dispositif du code de l'urbanisme, de protection des lacs de montagne de moins de 1000 hectares, face notamment à l'émergence de nouvelles pressions d'aménagements (retenues d'altitudes, hébergements touristiques) et la capacité des élus à protéger ce patrimoine naturel et paysager.

### À propos de l'auteur :

**Sabine Moulin** est chargée de planification urbaine en montagne à la direction départementale des territoires de l'Isère depuis 10 ans et doctorante à l'université Savoie Mont Blanc sur le droit de l'aménagement touristique en montagne.

## 16h30-18h30 | Axe 3. Tourisme lacustre : trajectoires historiques et état des lieux

Animation de session : Lionel Laslaz et Erwan Messenger (EDYTEM)

### « L'image touristique des lacs d'Aiguebelette et du Bourget : approche géo-historique du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècles »

Chloé JOBERT | Université Savoie Mont Blanc / Communauté de communes du lac d'Aiguebelette

Cette communication s'intéresse au concept d'image touristique de la destination des lacs savoyards. Elle envisage et propose de questionner ces espaces de tourisme qui font l'objet à la fois de représentations et de développement touristique.

Au printemps 2016, les acteurs de la promotion touristique du territoire savoyard Savoie Mont-Blanc Tourisme présentaient, sur les réseaux sociaux et dans quelques grandes gares françaises, une importante campagne publicitaire intitulée « Quatre Lacs Savoie Mont Blanc ». Les récepteurs de cette publicité découvraient alors une nouvelle image touristique des lacs d'Aiguebelette, d'Annecy, du Bourget et du Léman : des espaces uniques, préservés et calmes que les touristes sont invités à redécouvrir. Pour les responsables de la promotion, il s'agit de répondre aux nouvelles aspirations et attentes d'une société contemporaine en quête de ressourcement et d'émotions.

La mise en avant des lacs comme argument de promotion touristique majeur pour les acteurs du tourisme nous invite à porter un regard géohistorique sur la trajectoire de ces ressources : quelle place ont-ils occupé ou occupent-ils encore au sein de la promotion touristique du territoire savoyard ?

La présente communication se propose d'aborder cette problématique en prenant comme étude de cas deux terrains : le lac d'Aiguebelette et le lac du Bourget. Chacun avec leurs spécificités, ils mettent en regard des territoires marqués par différents enjeux touristiques et différentes formes de promotion touristique. L'objectif de ce travail est d'aborder les représentations associées à ces lacs savoyards par l'étude de leur image touristique, autrement dit par le biais des images promues et conçues par les acteurs du tourisme.

Sur la base des résultats de recherches conduits dans le cadre d'un mémoire de Master 1 de recherche en Géographie, il s'agit de : 1) retracer l'évolution de l'image touristique des lacs d'Aiguebelette et du Bourget, du XIX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle, via l'analyse des discours littéraires et promotionnels. L'image touristique s'appuyant sur des faits touristiques concrets, il est également intéressant d'analyser, en parallèle, l'histoire du tourisme lacustre en Savoie du XIX<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui ; 2) analyser le poids attribué aux lacs au sein de la promotion touristique de Savoie, d'en lire les messages induits et de chercher les écarts par rapport à la réalité préalablement étudiée ; 3) enfin, le dernier temps de notre réflexion cherche à comprendre le processus de réactualisation dans lequel s'inscrit l'image touristique afin de dégager, notamment, les principales spécificités et permanences de celle-ci dans le temps.

### À propos de l'auteure :

**Chloé Jobert** est diplômée du Master 2 « Tourisme, Montagne, Territoires » de l'Université Savoie Mont Blanc. Elle a réalisé son mémoire de Master 1 au laboratoire EDYTEM sur l'image touristique des lacs d'Aiguebelette et du Bourget, sous la direction de Mélanie Duval et de Véronique Peyrache-Gadeau. Dans ce cadre, elle a retracé les grandes phases de la mise en tourisme de ces deux lacs, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Elle est actuellement chargée de mission culture à la Communauté de communes du lac d'Aiguebelette (CCLA).



## « La valorisation musicale des lacs périalpins dans l'âge d'or du thermalisme (1920-1914) : l'ennui ou la fête »

**Théophile BONJOUR | Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris**

L'objectif principal de cette communication est d'aborder la manière dont les différents acteurs de l'âge d'or du thermalisme savoyard ont valorisé le territoire lacustre autour des deux principales stations d'Aix-les-Bains et Évian-les-Bains. Les pratiques musicales qui sont alors développées dans les stations ont notamment pour objet l'appropriation des lacs, qu'il s'agisse de partitions ayant le lac pour sujet, ou encore de l'organisation d'événements musicaux sur le lac ou sur ses rives.

La valorisation par les investisseurs et les hommes politiques du territoire lacustre des stations thermales savoyardes tout au long de l'âge d'or participe aux efforts de distinction de ces stations dans l'industrie européenne des loisirs. Les pratiques musicales développées dans ces stations constituent un outil de cette valorisation. Les acteurs des différentes pratiques musicales ainsi que la hiérarchisation spatiale, temporelle ou encore genrée de ces pratiques changent en même temps que les stations s'approprient progressivement le lac.

Dans la première moitié du siècle, les établissements hôteliers et de soins ainsi que l'urbanisme d'Aix et surtout d'Évian restent très rustiques. Le lac apparaît plutôt comme une contrainte aux yeux de ceux qui veulent accueillir une clientèle importante en qualité et en quantité. Le développement des deux villes semble contraint par leurs topographies, enclavées entre lac et montagne. Les stations ne peuvent accueillir qu'un petit nombre de curistes et leurs conditions de vie sont notamment marquées par la promiscuité. Elles se caractérisent par l'absence d'aménagements et de distractions dont les potentiels clients peuvent alors jouir dans les grandes stations européennes. La représentation du lac semble amplifier une tendance à la méditation, au calme, ce qu'illustrent plusieurs partitions ayant pour objet le paysage lacustre, mais bien vite à l'ennui.

Les femmes de la communauté des curistes entourées parfois de quelques musiciens professionnels plus ou moins renommés se réunissent alors dans les salons thermaux installés dans les établissements hôteliers, de soin ou de jeux. Le lac est un élément central de l'esthétique et de la poésie musicales de ces soirées mondaines, bien que les musicien-ne-s le fuient absolument en se cloîtrant dans leurs salons.

Après l'Annexion de la Savoie, l'élargissement du capital des établissements de soin et de loisirs à des investisseurs français et des investissements de l'État et des municipalités permettent de financer

l'agrandissement et la construction de lieux où se produisent plusieurs fois par jours des troupes lyriques, des musiques amateurs, et différents orchestres professionnels, majoritairement masculins, engagés par les hôtels et casinos. L'urbanisme est rénové et à Évian des quais sont aménagés sur le lac. La musique peut sortir du salon pour gagner le lac avec sur les quais, l'installation de kiosques où ont lieu plusieurs concerts quotidiens, ou encore l'organisation de nombreux bals et événements festifs. Le lac devient même parfois un lieu de pratiques musicales à part entière, notamment dans le cadre de festivités nautiques ou d'échanges de formations musicales entre France et Suisse sur le Léman.

Dans le dernier quart du siècle, le lac symbolise maintenant un espace majestueux propice à la célébration, à la fête. L'esthétique des œuvres évoquant le lac, et plus largement la programmation des concerts donnés près du lac, est caractérisée par l'extériorité, c'est-à-dire une virtuosité et une puissance sonore souvent dévolues aux instruments à vent, avec une prédominance des pièces fondées sur des mélodies issues d'opéras à succès, et de genres inspirés de danses populaires ou du répertoire militaire tels que la marche ou la polka.

Un important corpus de sources permet de réaliser l'histoire de ces pratiques. Il va de la presse thermale à un fonds de 9000 partitions conservé à Aix, ou une somme de documents administratifs régissant la vie musicale locale. Malgré cela, la plupart de ces sources restent inédites. Étudier la musique des stations thermales peut permettre de saisir la territorialisation lacustre des industriels du thermalisme et du tourisme dans son commencement. Leurs initiatives de communication auprès de leurs potentiels clients, et l'ingénierie des loisirs à l'intérieur des stations montrent que la valorisation des lacs est primordiale pour eux, et la musique la peut aisément servir.

#### **À propos de l'auteur :**

De nationalité suisse, **Théophile Bonjour** est diplômé des classes de musicologie du Conservatoire national de musique et de danse de Paris où il a obtenu les prix d'Histoire de la musique et de Culture musicale. Il intervient également en tant que médiateur culturel dans différentes institutions musicales, en France et au Québec. Il suit un cursus de sociologie à l'EHESS. Ses thèmes de recherche sont l'histoire de la musique dans les stations thermales ainsi que les pratiques musicales des stades de football.



### **« Essai de définition des espaces lacustres périalpins à partir de l'analyse des documents promotionnels et des discours des offices de tourisme de Savoie Mont Blanc »**

**Julien MATHIEU | Université de Lorraine / EDYTEM - Université Savoie Mont Blanc**

**Mélanie DUVAL | EDYTEM - Université Savoie Mont Blanc**

Fortement investis par les politiques publiques dans le cadre du plan Neige (1964-1977), les territoires de montagne sont aujourd'hui confrontés à des enjeux de diversification : renouvellement du parc immobilier, évolution des pratiques touristiques, enneigement incertain et de plus en plus rare en moyenne montagne, etc. Les deux départements de Savoie et de Haute-Savoie, dont le secteur touristique est capital pour l'économie, n'échappent pas à ces mutations. Ainsi, le modèle de masse hérité du plan Neige est aujourd'hui remis en question et certains organismes (notamment Savoie Mont Blanc Tourisme) cherchent des solutions

pour pérenniser un tourisme savoyard qui risque, à plus ou moins long terme, de s'essouffler.

C'est dans ce contexte que la destination lacustre se voit mise en valeur, avec la nécessité de définir au mieux le phénomène touristique lié à ces lacs pour développer ces aménités paysagères en accord avec les attentes nouvelles des visiteurs et les projections des acteurs territoriaux. Dans le cadre de cette étude, nous cherchons à définir de manière plus fine le tourisme lié aux quatre grands lacs périalpins que sont Aiguebelette, Annecy, Le Bourget et le Léman. Pour ce faire, nous proposons de partir des notions théoriques avancées par C. M. Hall et T. Härkönen (2006) sur la définition de l'espace touristique lacustre, lequel se définit comme : « un ensemble incluant le lac, ses rives et les équipements qui y sont implantés, mais également les services et les infrastructures à proximité qui contribuent à faire du lac une attraction touristique ».

L'objectif de notre étude est de dépasser cette première définition centrée sur les équipements pour interroger l'espace lacustre au niveau des images touristiques, élément essentiel dans la constitution et le fonctionnement de destination touristique. Aussi, il s'agit de définir l'espace touristique de ces quatre lacs à partir de la place qu'ils occupent dans les discours et les images produites et véhiculées par les offices de tourisme des deux départements. D'un point de vue méthodologique, on cherche à définir, via l'analyse quantitative des outils de communication des OT (sites web et présentoirs de brochures), le lien entre chacun de ces lacs périalpins et les territoires administrés par les OT. Parallèlement, des entretiens ont été menés afin de distiller la vision qu'ont les agents d'accueil du territoire dont ils font la promotion auprès des visiteurs. Le but est de croiser les résultats des deux méthodes afin de déterminer de manière précise la nature du phénomène touristique en place. Cette mise en perspective permet d'appréhender s'il y a congruence ou divergence entre la place occupée par les lacs dans le matériel de promotion touristique et les discours tenus par les personnes en charge de renseigner les visiteurs.

*In fine*, cette analyse croisée permet de discuter dans quelle mesure les OT, prescripteurs d'activités touristiques, considèrent les lacs comme des ressources touristiques à mettre en avant sur leur territoire de renseignement, et d'avancer dans la définition des contours des espaces touristiques de chacun de ces quatre lacs.

#### **À propos des auteur-es :**

**Julien Mathieu** a effectué un stage de recherche de six mois au laboratoire EDYTEM, dans le cadre de son master 2 « Géographie - Aménagement - Environnement - Développement », parcours « Paysage, Patrimoine et Environnement » à l'Université de Lorraine. L'objectif de ce stage ciblé sur les lacs d'Annecy et du Bourget était d'analyser les dynamiques touristiques des lacs périalpins. Ce travail a permis de questionner les échelles auxquelles ces deux lacs sont identifiés comme des espaces lacustres touristiques.

**Mélanie Duval** est chercheuse CNRS au laboratoire EDYTEM. Elle analyse les enjeux de patrimonialisation et de mise en tourisme des sites archéologiques. C'est pas ce biais qu'elle en est venue à s'intéresser à la problématique des lacs, espaces dépositaires de vestiges d'habitations néolithiques.



## « Biodiversité et durabilité touristique des lacs d’Insubrie : pratiques et problèmes d’organisation et de planification du territoire »

Adriano MARTINOLI, Giuseppe MUTI, Valeria PECORELLI, Damiano PREATONI | Università dell’Insubria

La contribution analyse de manière critique et comparative les politiques et les pratiques de gestion de la biodiversité et de conservation de la nature sur les lacs d’Insubrie (Lac Majeur, Lac de Côme, Lac de Varèse et Lac Brianza), ainsi que les politiques et les pratiques de promotion touristique et de développement territorial par le tourisme. De nature interdisciplinaire, croisant les sciences de l’environnement et les sciences sociales, la contribution présente une approche intégrée, particulièrement utile pour penser la valorisation durable des ressources naturelles. Dans ce contexte, il est essentiel non seulement d’avoir un dialogue entre les disciplines, afin d’offrir des éléments de choix fondés et des repères fiables à l’opinion publique et aux médias, mais aussi d’agir de manière cohérente comme interlocuteur du système décisionnel politique et économique. La contribution mobilise des éléments cognitifs provenant de domaines très divers tels que la recherche dans le domaine de la faune, de l’écologie et de l’éthologie, d’une part, et la géographie du tourisme et l’évaluation de la pression humaine sur le territoire, d’autre part. Ces différents éléments sont harmonisés par la méthodologie commune de la cartographie numérique (SIG). Une attention particulière est prêtée à la relation entre pratiques touristiques et écosystèmes fragiles ainsi qu’à la correspondance entre l’image du tourisme durable produite par les acteurs et les institutions locales et les pratiques actuelles de recherche, d’organisation et d’aménagement du territoire, dans l’optique d’une mise en valeur durable du patrimoine environnemental.

### Références :

Cooper C., « Lakes as tourism destination resources », in Hall C.M., Härkönen T., *Lake Tourism: An Integrated Approach to Lacustrine Tourism Systems*, Channel View Publications, 2005.

Hall C.M., Härkönen T., *Lake Tourism: An Integrated Approach to Lacustrine Tourism Systems*, Channel View Publications, 2005.

Muti G., «Dalla gestione integrata dei bacini all’istituzione di aree protette: il caso del sistema turistico del lago di Como» in AA. VV. *Memorie Geografiche, Nuova serie*, 14, «Commons/Comune: geografie, luoghi, spazi, città», Società di Studi Geografici, Firenze, 2016.

### À propos des auteur-es :

**Adriano Martinoli** est professeur de Biologie à l’Université de l’Insubria, Département de sciences théoriques et appliquées (DiSTA). Docteur en Sciences naturelles et de l’environnement à l’Université Statale de Milan, s’occupe de biogéographie et de politiques de conservation.

**Giuseppe Muti** est chercheur confirmé en Géographie à l’Université de l’Insubria, Département de sciences théoriques et appliquées (DiSTA). Docteur en Géographie à l’Université de Paris I «Panthéon-Sorbonne », il s’occupe principalement de tourisme lacustre et d’études géopolitiques sur les mafias.

**Valeria Pecorelli** est professeur agrégé en Géographie du tourisme à l’Université de l’Insubria, Département de droit, économie et culture (DiDEC). Docteur en Géographie à l’Université Loughborough (UK) est chercheur boursier en Géographie à l’Université Bicocca (Milan) en s’occupant de tourisme durable et tourisme critique.

**Damiano Preatoni** est professeur de zoologie à l’Université de l’Insubria, Département de sciences théoriques et appliquées (DiSTA). Docteur en Sciences naturelles et de l’environnement à l’Université Statale de Milan, est expert de cartographie numérique sur les thèmes biologiques, environnementaux et muséologiques.